in.

M Menage fut le soul qui s'avisa de chercher les étimologies de la Langue Françoise: mais dans quelles erreurs ne temba-t-il point? Ce fut pour en montrer le ridicule que le P. Bouhours fur obligé de le redresser par des plaisanteries également vives et délicates, et on s'est mocqué de ces sortes d'observations, qui pour la plupart n'avoient d'autre fondement que l'imagination de ce Grammairien entêté de ses idées. D'autant mieux qu'il n'avoit suivi en les cherchant que le Dictionnaire de Nicot, lequel n'est rempli, comme l'on sçait, que de vieux mots, plus dignes d'une Langue barbare que de la politesse de la nôtre.

Il est bon cependant de remarquer ici, que par les Réflexions qu'on vient de faire, on n'a pas eu dessein d'autoriser toutes les nouveautez qu'on introduit quelquefois dans l'Ortographe. Il y a veritablement de l'excès dans la liberté qu'on se donne à cer égard: mais après tout c'est peu de chose; et cette liberté

E iij est

1790 MFRCURE DE FRANCE est moins préjudiciable à notre Langue que l'ancienne écriture que l'Auteur voudroit récablir : il y a un milieu à garder en cela, comme dans toutes les choses qui dépendent de l'usage; et ce juste milieu, c'est de ne point affecter mal-àpropos les anciennes Ecritures, et de ne pas suivre les nouvelles sans raison ni discernement : quoiqu'à l'égard de ces dernieres il soit quelquefois permis de suivre sa commodité ou son humeur; car, on le repete, on a assez de peine à former les caractères, à peindre les mots tels qu'on les prononce, pour qu'on doive excuser quelque chose sur ce sujet, et il est pourtant vrai que ces prétendus relâchemens ne détruiront jamais les origines de notre Langue; qui seront tou-jours assez faciles à reconnoître. Contentons nous d'écrire les mots comme ils se trouvent écrits dans le Dictionnaire de l'Académie, aussi bien que dans les Ouvrages de nos plus Illustres Ecrivains. Les grands Orateurs, les grands Poëtes ne nous manquent point. Ecrivons comme eux. Parlons comme enx. Ils ont mis notre Langue dans la plus exacte pureté et dans sa derniere perfection. Je suis &c.

De Nêmes le troisième May 1724.
Cette

A O U S T. 1734. Cette Lettre est écrite par celui qui sit · il y a quelque tems les Reflexions sur le Traité du Sublime, imprimées dans ce Journal, peu de tems après que ce Traité parut et auxquelles on n'a point fait de réponse, dequoi il y a lieu de s'étonner, ces Réflexions ayant été extrémement goûtéés.

L'ASNE ET LES CHARDONS

FABLE.

M Esser Aliboron, Asne de son métier, Des Asnes de son tems fat, dit-on, le premier En bonne mine aussi bien qu'en courage. Voici ce qu'on en conte. Il étoit coutumier D'aller dans certain pâturage, Oi peu d'herbe croissoit, mais bien force Chardons

> Q ii lui sembloient si beaux, si bons, Si friands que rien davantage.

Là souvent mon Docteur alloit faire ses Rois, Se plaisant fort à cet ouvrage, Bien qu'on l'en eut tancé vingt fois. Un jour sur tout, plein de colere,

Le Maître du Champ vint troubler sa bonne chere

E iiij Sui-

1792 MERCURE DE FRANCE

Suivi de ses valets. Lors cailloux de pleuvoir

Drû comme vrai gresil: c'étoit pitié de voir;

D'une part les manans fraper sur la bourique;

De l'autre, cas plaisant de voir l'Asne stoique, Malgré leurs assauts repetez,

Ne s'enfuir qu'à pas comptez,

Arrachant maint Chardon, faisant toujours ripaille.

Tel Ajax (car Ajax ici, vaille que vaille, Peut être mis en jeu, sans qu'il en coute rien) Par le nombre accablé ne sort de la bataille,

Qu'aux dépens de plus d'un Troyen. Le Baudet sortit donc, mais, ajoute l'Histoire, A grand'peine vit-il les manans éloignez, Qu'il revint à la charge, et yous pouvez bien croire

Que Chardons à ce coup ne furent épargnez. Une telle perseverance

Dans un Baudet n'a rien qui me surprenne fort, Sçavoir, au demeurant, s'il avoit si grand tort,

C'est un point de Jurisprudence, Que peut examiner quiconque à du loisir.

Pour moi, j'ai du penchant à lui donner sa grace,

On a beau nous combattre, hélas ! quoiqu'on nous fasse.

Nous ne scaurions quitter ce qui nous fait plaisir.

F. M. F.

LET-

MARKER BERTHER BE

LETTRE de M. Thiout à M. le Chevalier de * * * en réponse à celle de M. Julien le Roy.

Ous n'eussiez, sans doute, pas cru'; Monsieur, que Mrs le Roy se fussent tantélevez contre la Lettre que vous souhaitiez de moi, sur l'explication des prétenduës nouveautez de la Pendule de M. Pierre le Roy, et qu'ils eussent essayé d'y jetter quelque ridicule; je vais tâcher d'y répondre simplement en ne m'arrêtant que sur les principaux faits, et les sapportant avec fidelité, mon dessein n'étant pas de me justifier en criant à l'injustice. Je ne donnerai à mes réponses que l'étenduë nécessaire pour faire sentir la verité de ce que j'ai avancé.

M. le Roy l'aîné trouve mauvais que je ne l'aye pas nomméen parlant de l'Auteur du Cercle de l'Equation. Ai je fair un crime de n'avoir pas dit qu'il y eut travaillé? je n'ai pas cru qu'on fut obligé de citer tous les noms des Aureurs qui ont perfectionné une machine, quand il n'est question que d'enfaire revenir la gloiae à celui à qui elle est le plus legitimement due.

1794 MERCURE DE FRANCE

J'ai dit que M. Dufay l'avoit perfec-tionnée, ce qui est prouvé par les mê-mes Registres de l'Académie, que M. le Roi cite: voici en quoi consiste cette perfection.

M. Dufay ayant trouvé qu'il pouvoit donner un arrangement au mois ct au quantiéme plus commode que le précédent, a placé l'index qui étoit à midi sur onze heures, et par ce moyen chaque in lex sert six mois; ce changement a donné aux divisions des mois deux intervalles particuliers aux deux index qui rendent chaque portion de six mois d'un ordre plus intelligible; au lieu qu'auparavant les index n'étoient que pour trois mois, et qu'il ne se trouvoit qu'un intervalle au Cercle, ce qui le rendoit fort embrouillé; de plus M. Dufay a fait graver toutes les divisions des quantiémes avec seulement les chiffres de 5. en 5. ou de 10. en 10. selon que les divisions sont plus ou moins serrées; par ce moyen on a toute la précision possible et sans confusion, ce qui est le point important pour regler les Pendules avec facilité, et qui ne se trouve pas dans les premiers. Cercles que M. le Roy y a appliqués; c'est un fait qu'il ne peut contester, j'en ai la preuve dans les mains; en celacomA O U S T. 17342 1735 comme l'on voit, je n'ai pas prétendu le dépoüiller de la part qu'il dit avoir dans la perfection du Cercle, comme il l'a fait entendre.

Mais ce n'est pas là, Monsieur, sur quoi je suis le plus maltraité, c'est sur ce que j'ai dit que ces Pendules à Cercles n'étoient pas propres pour un usage ordi-naire; oui, je l'ai dit, et c'est ce qui prouve ma bonne foi et ma sincerité, puisque j'en fais tous les jours, et que de l'aveu de M. le Roy, peu d'Horlogers en ont autant vendu que moi ; c'est de là que j'ai mieux reconnu qu'un autre la difficulté que les particuliers ont à s'en servir; je pourrois citer plusieurs exemples de gens, d'ailleurs très-sensés, à qui j'en ai vendu et qui s'en sont dégoutez par cette unique raison; il ne faut pas le trouver étrange, nous voyons tous les jours des gens à qui on a montré cent fois à avancer ou retarder leurs Montres, et qui n'en sont pas mieux instruits, quoique cela soit bien plus simple. Enfin je soutiens en saveur de ceux qui-ont de la peine à s'accoutumer à ces Pendules qu'elles demandent une attention dont tout le monde n'est pas capable, et la meilleure preuve que l'en puisse donner, est le Mémoire instructif que j'ai éré E vi obliobligé de faire pour en apprendre l'usage à ceux qui en ont. S'il étoit si facile de s'en servir, je n'aurois pas été obligé de faire ce Memoire; c'est celui que M-le Roy cite, et à l'occasion duquel il dit: Comment M. Thiout accordera-t-il ses propres contradictions? En 1730. il les a approuvées, et en 1733. il les désaprouve.

Dans quel endroit de ce Memoire M. le Roy a-t-il trouvé que j'al approuvé ces Pendules à Cercle plus en un tems qu'en un autre? je ne cours aucun risque en le défiant de trouver une seule Phrase dans cet imprimé qui constate que j'aye jamais dit que l'usage du Cercle fut propre pour un usage fréquent et ordinaire, ni que j'en aye jamais désaprouvé les avantages et la justesse, et j'offre de le donner à tous ceux qui auront la curiosité de le voir; j'en ai encore heureusement une centaine d'Exemplaires à leur service, (il eut été trop long de l'inserer ici.)

Vous voyez, Monsseur, qu'il n'y a pas assez d'équité dans la Lettre de M. le Roy; quel interêt en effet pourois - je avoir de condamner une invention bonne en soi? aucun sans doute; mais je dis seulement qu'il faut pour se pouvoir servir utilement de ces Pendules, être, pour ainsi A O U S T 1734. 1797 ainsi dire, familiarisé avec elles, comme nous qui en faisons tous les jours, ou comme un Sçavant qui par le besoin qu'il a de l'heure du Soleil, en fait son plaisir et l'ornement de son cabinet, parce qu'il en connoît les avantages, mais qui en aura de construction ordinaire pour l'usage de sa maison et de som

Domestique.

A l'égard de l'échapement que M. le Roy raporte, il ne faut effectivement que lire ma Lettre, on y trouvera entre autres choses que je continuerai d'en faire, jusqu'à-ce que j'y trouve des deffauts; or ceux que l'expérience m'a fait appercevoir m'ont confirmé que M. le Roy et son garant n'accusoient pas juste en assurant que ces Montres alloient un mois, minute pour minute, et seconde pour seconde ; je n'y ai pas trouvé une si grande précision, mais seulement une justesse au-dessus de l'ordinaire, aussi duroientelles plus d'un mois, puisqu'elles alloientun an ou quinze mois admirablement bien, mais passé ce tems elles avoient plus besoin que les autres d'être néttoyées.

Voilà le seul défaut que j'y ai trouvé: j'ai remarqué, comme je l'ai dir dans ma Lettre du mois de May 1729, que celles où j'avois doré les roues de rencon-

tre se soutenoient mieux, quoique je n'ignorasse pas, sans en faire tant d'éta-lage, les avantages que do vent perdre les rouss à la dorure, mais je raporte un fait constaté par l'expérience, j'ai fait la tentative de les dorer et je m'en suis mieux stouvé, soit que cela provienne du coup de brunissoit sur le plan de la dent ou de la qualité de l'or; c'est une question que je l'isse à examiner aux Physiciens, toujours disposé à profiter de leurs lumieres.

Je rends compte de bonne foi de ce que j'ai trouvé dans la pratique. Si M. le Roy l'avoit jugé à propos, et on lui en auroit sçu bon gré, il nous auroit fait dans le tems le détail de la réussite, puisqu'il en étoit si bien informé; il doit sçavoir qu'il y a encore des Horlogers à Londres qui en font; pour moi je ne suls nullement fâché d'en avoir augmenté le nombre, cela m'a parfaitement instruit de bien des particularitez que quantité d'Horlogers ignorent: Enfin, pour finir par où j'ai commencé, je veux dire par les Pendules à Cercles, il paroît que M. le Roy n'a en vue que de soutenir l'usage d'une sorte de Pendules qui sont celles là; je n'entreptendrai pas de le faire revenir de son opinion, mais je dirai que fat été assez heureux pour en faire d'une autre

A O U S T. 1734. 1799 antre construction pour plusieurs Souveverains et grands Seigneurs, qui ont aussibien réussi que celles à Cercles s voici à cette occasion la copie d'une Lettre écrite de Turin, le 24 Janvier 1734. par M. le Marquis de Cavatour.

Je suis bien aise de vous dire que depuis quatre mois ma Pendule n'a varié que de

quinze secondes.

Je crois qu'il seroit difficile de trouver une plus grande justesse aux Pendules à Cercles que l'on sçair n'avoir pass la même commodité. Je suis &c.

La suite incessamment.

Eguille et Poulie, sont les mots de l'Enigme et du Logogryphe du Mercure de Juillet.

ENIGME.

L Es Allemands, dit-on, m'ont donné l'être.

Qu'importe d'où je suis,

Puisqu'on me trouve en tout pays ?

Pays je dis

Où chaque année Hyver se fait paroître.

Ainsi

Ainsi de ce discours on conclud aisément Que ce n'est qu'en tems froid que je sers seu-

lement .

Admirés un peu ma scructure;
J'ai quatre pieds pour soutenir mon corps;
Sur lequel est tracé souvent mainte figure.
De plus j'ai col sans tête, il est bien sûr qu'aloss.
Vous me croirez un monstre de nature;
Il n'en est rien pourtant, mais cependant

Je vous assure,
Qu'à voir les feux qui sortent de mon flanc;
T'ai l'air en abregé du logis de Satan.

I. . . De Parisi

AUTRE.

Admirez mon pouvoir et mes effets divers; Le sers à former l'Univers, Et la couronne et la houlette.

Je suis toujours avec les Dieux;
Qui voudra me trouver, qu'il parcoure les Cieux;

C'est-là qu'au milieu de la nüe,. Le viendrai m'offrir à sa vuë:

M. de Champfleuri, d'Aix.

AXXXXXXXX XXXXXXXXXXXX

LOGOGRYPHE.

Theatre ensanglante d'un horrible carnage;

Te n'offre jamais à tes yeux;

Lecteur, que des objets affreux;

La mort et ses horreurs , voilà mon appanages

Chez moi l'on voit ceder par un sort rigoureux;

La trop foible innocence aux traits de l'injustice,

La force et le courage à ceux de l'artifice.

Deux pieds de moins je suis le funeste assassin,

Qui chaque jour exerce dans la Ville

Tant de meurtres nouveaux, sans être moins tranquelle,

Et cependant sans être Medecin ;

Veux-tu de tant de maux trouver l'objet, la cause?

Ote ma fin encore et tu la trouveras,

Et quoique l'on découvre en moi mainte autre chose.

De celles-ci tu te contenteras.

Par Mlle Olonne. De Paris-

AUT RE Logogryphe proposé à S. A. S. Madame la Duchesse du Maine, par M. Don Cl. Hernandez Delvalle, jeune Espagnol fort connu dans le monde par son esprit.

Sous un voile leger quoiqu'ici je me cache ;
Je ne veux point être inconnu:
Yeut-on me deviner avant de m'avoir vû,
Yoici ce qu'il faut que l'on sache.

Que

1802 MERCURE DE FRANCE

Que l'on me décompose, on va trouver en moi
Ce qu'a tant celebré d'Aunoy;
Plus un vainqueur de l'Italie,
Plus certain bois qui sert à la marqueterie;
Plus une Ville encor voisine des Gaulois,
Sur les bords de la Mer près des Alpes assise;
Plus une autre d'Asie, et celebre autresois

Dans les Annales de l'Eglise.
J'ai quelque chose de l'oiseau,
Des beaux jardins j'ai l'arbrisseau;
Item, j'ai la fille d'un frere;
De la Religion j'ai le p'us grand mistere;
Mais pour me reconnoître, écoutez jusqu'a

Mais pour me reconnoître, écoutez jusqu'an bout,

Huit Lettres composent mon tout.

Quatre consonnes differentes.

Avec deux voyelles sonantes,

L'une de celles-ci trois fois en me nommant

Se repete toujours, l'autre une seulement;

Ensin, Princesse magnanime, Votre plus petit serviteur, Avec le secours de la rime

Sur mon compre aujourd'hui rend votre esprit rêveur;

Àh! s'il me recevoit de vos mains bienfaisantes. Qu'il chanteroit bien haut la moitié de mon nom!

Mais s'il n'en est pas digne,il changera de ton,

Et

A O U S T. 1734. 1873 Et dira tristement les deux Lettres suivantes : Me voilà découvert des trois quarts, est-ce assezt

n E

S'il vous faut l'autre quart encore, Pour que personne n'en ignore, Ajoûtez ce qui reste, et vous me connoïssez!

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

des Republiques depuis le Deluge jusq l'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte et d'Asie, la liaison de l'Histoire Sainte avec la Prophane, et dans celle de la Grece le raport de la Fable avec l'Histoire. Origine de la Mythologie. Argos, Mycenes et Lacedemone 1733. A Paris, chez. Simart, Jean Rouan, Bullot, et Jean Nully. in 12. 4 volumes. Tome 1. ou pluiôt troisième Partie du 1. Tome, pp. 512. sans le Discours Préliminaire et la Table des matieres, Tome III. pag. 502. Tome IV. pp. 520.

ELOGE HISTORIQUE de la Chasse, par M. Beneson de Perrin, 1. vol. in 12. de 102 pages. A Paris, chez. Morel, Gonichon. 1804 MERCURE DE FRANCE.

chon, Briasson, et Guillaume 1734 Cet Ouvrage est rempli de Recherchess eurieuses, et ne sçauroit manquer d'êrre lû avec plaisir et utilité, par les personnes sur tout qui aiment l'exercice de la Chasse.

STILE UNIVERSEL de toutes les Cours et Jurisdictions du Royaume, pour l'instruction des matieres criminelles, suivant l'Ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1670. Par M. Gauret, Sécretaire de M. le Camus, Lieurenant Civil. Nouvelle Edition. Chez David Paîné et autres Associez, choisis par ordre de Sa Majesté pour l'impression des styles et Formules, suivant les nouvelles Ordonnances. 1734. in 12.2 vol.

Abrect de l'Histoire des vingt-quatre Peres de l'Eglise. Histoire abregée des Empereurs Romains depuis Jules-Cesar jusqu'à Constantin le Grand. Caracteres de 58 des meilleurs Historiens, Orateurs et Poëtes Grecs, Latins et François. Ouvrage très-utile sur tont aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, qui pourront en très peu de tems acquerir une connoissance generale des matieres annoncées ci-dessus. A Paris, chez Chaubert,

AOUST, 1734. 1805 Lautin et Musier sis 1732. in 12. pp. 178.

TRAITE' DE MEDECINE, sur plusieurs questions concernant la Virginité et sur plusieurs autres à cette occasion. Par Martin Schurigius, Docteur en Medecine. A Dresde, chez Cristophe Hekelius fils 1730. vol. in 4. pag. 384. et se vend à Paris chez Gerard Follain, Quay de la Tournelle. L'Ouvrage est en Latin,

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E des OUVERS ges des Sçavans de l'Europe, pour les six premiers mois de 1733. Tome 10. premiere et seconde Partie. in 12. Amsterdam chez Vesteins et Smith 1733.

Comme il seroit bien mal-aisé de faire l'Extrait d'un Livre qui n'est composé que d'Extraits, nous ne pourrons gueres donner une idée de ce Journal que par quelques titres des Ouvrages les plus interessans et les moins connus.

Defense de la Religion Chretienne, contre les differentes objections des Anti-Scripturaires Modernes, où l'on explique et l'on soutient le sens Litteral des Propheties contenuës dans l'AncienTestament, ainsi que des miracles dont il est fait mention dans le Nouveau et où l'on prouve

prouve la necessité d'une Revelation Divine, par l'insuffisance manifeste des sumieres de la Raison, ou de la Religion naturelle. Par M. Thomas Stakouse, Auteur du Corps complet de Thologie. A Londres chez Edonard Symon 1731. grand 8°. Pages 509, sans compter l'Epître dédicatoire, la Preface, et l'Indice des Chapitres. Cet Ouvrage est en Anglois. Il mériteroit d'être traduit en François, à en juger par l'Extrait du Journaliste, qui en donne une grande idée.

HISTOIRE DE L'EMPIRE, contenant son origine, ses Progrès, ses Revolutions, la forme de son Gouvernement, sa Politique, ses négociations, et les nouveaux Reglemens faits dans les Traitez de Westphalie &c. Par M. Heiss. Nouvelle Edition, augmentée d'un Discours Préliminaire, de Notes Historiques et Politiques, continuée jusqu'à présent et enrichie de Tailles douces. Imprimée en deux formes: l'une in 4°, en deux volumes, dont le premier a 523 pages, sans les Prefaces et le Discours Preliminaire, qui font en tout 77 pages et le second 740. avec la Table des Matieres: l'autre in 12. en huit volumes, dont le premier contient en tout 628 pages, le II. 483.

A O U S T. 1734. 1807 le III 492. le IV. 500. le V. 510. le VI 538. le VII. 509. et le VIII. 478. A Amsterdam, chez les Wetsteins, es Smith 1733.

ABREGE' FIDELE des Elemens de Chimie, du Docteur Boeraave, fait sur la bonne Edition, publice dernierement à Leyde, et paraphée de la propre main de l'Auteur. Avec toutes les Planches et leurs Explications, copiées d'après l'original. A quoi l'on a ajouté des Remarques curieuses et utiles qui rectifient diverses opinions de l'Auteur. Par un Medecin. A Londres, chez J. Wilford 1732. in 8°. pages 418. sans la Table et les Figures. L'Ouvrage est écrit en Anglois.

LES VERTUS DU BEAU SEXE, par M. F. D. C. Ouverge Postume. in 8°.

Inscriptions Anciennes, tant Grecques que Latines, recueillies il y a longtems par Marquard Gudius; mises depuis peu en ordre par Jean Kool, à la sollicitation et par les conseils de Jean George Gravius; publiées maintenant par François Hesselius. Avec leurs Notes, in folpages 374. pour le corps du Recueil, 157. pour les Index et les Notes, 84. pour les

4808 MERCURE DE FRANCE les Préfaces. A Leuve verden, chez les Heritiers de François Hilma. 1731.

Cer Ouvrage qui est écrit en Latin, a paru si important à l'Auteur de la Bibliotheque Raisonnée, qu'il en a fait le plus long et peur être le plus curieux Extrait qui soit dans le volume dont nous parlons. L'érudition y est répanduë à pleines mains, et si variée que non-seulement les Antiquaires trouveront dequoi s'instruire solidement de plusieurs choses, mais presque tous les Gens de Lettres auront dequoi s'amuser utilement, les Gens même les plus dissipez et qui sont le moins à portée de lire de pareils. Ouvrages dans la Langue originale, seront tout étonnez de trouver dans l'extrait de notre Journaliste des choses auxquelles ils peuvent s'interesser.

Par exemple à la page 283. à l'occasion d'une Inscription de la Page 49. Num. 9 du Recueil de Gudius, on observe qu'entre les titres d'un homme qui avoit plusieurs charges chez les Romains on en trouve une singuliere dans cette Inscription, qui est exprimée par ces mots e Curator Lusus Juvenum, Juste Lipse qui l'avoit remarqué, n'avoit fait que donner là-dessus quelque ouverture: on explique ici ce que c'est. Parmi les Ro-

n.ain s

AOUST. 1734. 1809 mains on en vint avec le tems à faire des Reglemens sur la maniere dont les Spectateurs devoient applaudir aux Acreurs dans les Jeux du Theatre ou du Cirque. Cela avoit commencé du tems d'Ovide, comme il paroit par un Vers du Livre 1. de son Art d'aimer. L'Empereur Neron établit plusieurs bandes de jeunes Gens vigoureux, qui faisoient avec art des applaudissements dans les Spectacles sous la direction de quelques Chefs, à qui cela valoit environ * mille écus de gage, comme il paroît par un Passage de Suctone, Chapitre 20. sur Neron, ainsi que par deux autres des Annales de Tacite et de Dion Cassius. Celui qui avo t' un de ces Emplois comiques fut appellé depuis Curator Lusus Juvenum, parce que ces jeunes Gens nommez d'abord Augustani, étoient enrollez sous le nom de Juvenes, qui leur étoit affecté. En quelques autres Inscriptions on trouve Magister Juvenum ou Juventutis, et M. Kool, en habile Commentateur, croit que c'est le même que Curator Lusus Juvenum. Il est fait mention des Juvenes dans une Loi des Pandectes, qui ne peut être autrement entenduë. C'est la Loi 28 D. De Panis.

ANG

10

it:

1.1

46

^{*} Querum Duces quadragena millia H-\$1 merebant, Suct.

3813 MERCURE DE FRANCE

Une autre Inscription, quoique tronquée, confirme une contume du Barreau Romain, venuë des Grecs. C. Juli. Hymeti Aufiliano aqua dua ab bora secunda ad horam sextam. Gudius dit là dessus. sur de bonnes autoritez, qu'il y avoit à Rome des Gens établis pour prendre garde à l'écoulement des Clepsydres, ou Horloges d'eau, par lesquelles on messuroit le tems qu'on donnoit aux Avos eats pour plaider devant les Juges. Pour plus grand éclair cissement de ce Morceau qui nous apprendroit bien des choses curieuses, si on l'avoit dans son entier M. Kool fait agréablement l'Histoire de l'établissement et des progrès de la necessité qu'on imposa aux Avocats, qui me finissoient point, de résserrer leurs Plaidoyers dans certaines bornes; au lieu qu'autrefois il n'y avoit ni heures reglées. ni nombre de jours déterminé. Il explique ainsi divers passages des anciens Auteurs, qui font allusion à cet usage &c.

La vie de Gudius est curieuse à lire dans l'Abregé qu'en donne notre Journaliste avant que de parler de son grand travail sur les Inscriptions Romaines. On y trouve entre autres particularitez Litteraires que ce Sçavant étant à Paris en 1661. y fit imprimer un Ouvrage